

## **Annexe H**

---

**Comptes rendu des rencontres premières nations**

# Compte rendu de réunion

Objet	Évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales dans la région de la capitale nationale
Date	Le 30 novembre 2009
Heure	10 h
Endroit	Salle de réunion 324, bureaux administratifs de la CCN
But	Échange de vues sur le processus et discussion de questions d'intérêt mutuel
Réunion	Réunion n° 3 avec les représentants des Premières nations

## Présences

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Gabrielle Simonyi (GS)	NCC/CCN	Jim Hunton	JP2G Consultants Inc.
Mike Moroz (MM)	NCC/CCN	Lynn Clouthier	Algonquins de l'Ontario (AOO)
Fred Gaspar	NCC/CCN		
Chef Kirby Whiteduck	Algonquins de l'Ontario (AOO)	Patrick G. Déoux (PD)	AECOM
Chef Gilbert Whiteduck	Kitigan Zibi Anishinabeg (KZ)	Greg Jodouin (GJ)	PACE
Cliff Meness	Algonquins de l'Ontario (AOO)		

## Absences

Nom	Organisation	Nom	Organisation

Article		Suite à donner
1.0	<b>INTRODUCTION</b>	
1.0 A	Présentations en tour de table.	
1.0 B	Aucun changement n'est proposé à l'ordre du jour.	
1.0 C	<b>But de la réunion</b> – Aborder des questions d'intérêt mutuel et échanger sur le processus de l'Évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales.	



Article		Suite à donner
2.0	<b>MISE EN CONTEXTE</b>  PD et GS procèdent à une présentation (ci-jointe)	
3.0	<b>PROGRAMME ET CALENDRIER DE LA PHASE 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Survol de la Phase 2A – Aucune évaluation à cette étape</li><li>• Le mandat de la Phase 2A consiste à élaborer une méthodologie et un processus pour évaluer les trois corridors et les comparer.</li><li>• GS s’informeront de la provenance de la référence à « l’île Kettle des années 1800 ». Les Algonquins s’intéressent à toutes les îles.</li><li>• Trois (3) rencontres sont prévues avec les Premières nations au cours de la Phase 2A, y compris la présente. Cette première rencontre a pour but d’écouter les représentants des Premières nations et de discuter de la meilleure approche à prendre pour favoriser la collaboration dans le cadre de ce projet. Le format et la nature des prochaines rencontres et consultations n’ont pas encore été établis.</li></ul>	
4.0	<b>QUESTIONS D’INTÉRÊT MUTUEL</b>  Les commentaires des participants comprennent les suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes les îles revêtent une grande importance pour les Premières nations. On n’a pas accordé un poids significatif aux droits et intérêts des Algonquins au cours de la Phase 1. Ils ont pris connaissance de la pondération la dernière fois, mais ils ont encore des questions, particulièrement en matière d’archéologie. GS indique que la question de l’archéologie sera abordée au cours de la Phase 2B.</li><li>• Les représentants des communautés algonquines ont soulevé plusieurs de leurs préoccupations par voie de lettres et lors de rencontres personnelles avec la haute direction de la CCN. Ils ne se sont pas sentis impliqués dans le passé. Ils ont vu les nouvelles dans les médias et ont ressenti le besoin d’y réagir, plutôt que d’avoir participé aux discussions.</li><li>• La position conjointe des Algonquins est qu’ils ont besoin de ressources (financières) pour être en mesure d’énoncer une position bien renseignée. Ils ne possèdent pas actuellement la capacité ou les ressources requises pour examiner un grand nombre de documents et participer d’une manière significative. Pour eux, la participation, l’examen de documents et la formulation de commentaires représentent des frais. Il est difficile pour eux de suivre le dossier et poursuivre leur participation.<ul style="list-style-type: none"><li>– Dans le passé, ils ont élaboré des programmes de travail (avec budgets) avec d’autres ministères. Ces programmes ont été considérés comme des modèles exemplaires de collaboration.</li><li>– La province de l’Ontario a connu des succès lors de consultations avec les Algonquins de l’Ontario (AOO) dans le cadre de projets d’envergure comme le projet <i>Lightening the Ecological Footprint of Logging Operations</i> du MRN dans le parc Algonquin et le <i>Aboriginal Consultation Protocol</i> du MNDMF. Ces projets pourraient fournir d’exemples à suivre pour le projet de pont interprovincial de la CCN.</li></ul></li></ul>	



Article		Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il en ressort que l'enjeu fondamental est la nature de la relation entre la CCN et les Premières nations. Cependant, tous conviennent qu'il serait opportun d'élaborer un processus adapté aux besoins de ce projet.</li><li>• Les participants reconnaissent le besoin pour les groupes des Premières nations de ne parler que d'une seule voix – la voix des Algonquins. C'est ce qu'ils entendent faire.</li><li>• Les Algonquins ne reconnaissent aucune frontière entre le Québec et l'Ontario. Ce sont toutes des terres algonquines.</li></ul> <p><b>Processus de consultation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les Algonquins tiennent à y participer dès le début du projet et de manière substantielle.</li><li>• Le mot « consultation » n'a pas eu un historique des plus brillants auprès de l'AOO. Les Algonquins tiennent à voir une approche plus globale et non une « consultation par liste de contrôle ».</li><li>• Et ça ne concerne pas seulement la consultation. La Cour suprême fait également référence au mot « accommodement ». L'accommodement doit être reconnu dans la planification. Cela signifie que s'ils s'inquiètent du fait que leurs droits pourraient être violés, alors les besoins de compensation doivent être discutés.</li><li>• Les participants réagissent à l'organigramme. Les Algonquins sont-ils un intervenant égal ou prioritaire? La CCN reconnaît qu'ils sont un participant distinct et important dans ce projet.<ul style="list-style-type: none"><li>– La CCN considère engager un bureau de liaison pour les Premières nations dans un proche avenir.</li><li>– La présentation de l'organigramme n'établit aucun ordre d'importance parmi les intervenants.</li></ul></li><li>• Il ne faut pas considérer les Premières nations comme un groupe communautaire, et la formule des ateliers ne serait pas appropriée. Les Algonquins préfèrent le format de rencontre d'aujourd'hui comme mode de consultation.</li><li>• Les Algonquins apprécient que la CCN les ait invités dès le début du projet – ils déclarent que la CCN a tenu parole à cet égard. C'est la première fois que la CCN consulte les Premières nations à cette étape d'un projet.</li><li>• Sous réserve de la disponibilité du financement, les Algonquins apprécieraient des rencontres sur les lieux plutôt qu'aux bureaux de la CCN.</li></ul> <p><b>5.0 QUESTIONS ET DISCUSSION</b></p> <p><b>Attentes à l'égard du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les Algonquins veulent être impliqués dès le début du projet, et ce de manière substantielle. L'intérêt n'est pas simplement architectural. Il est question du territoire et de la façon dont il sera utilisé.</li><li>• La représentation doit comprendre des membres du KZ et de l'AOO (ils s'efforcent de formaliser leurs relations). Ils tiennent à ne parler que d'une seule voix – la voix des Algonquins.<ul style="list-style-type: none"><li>– Les Algonquins de l'Ontario (AOO) : 10 communautés et 16 représentants. Le plus nombreux des</li></ul></li></ul>	



Article		Suite à donner
	<p>groupes tient à être impliqué. D'Ottawa à Mattawa, 8 000 à 10 000 Algonquins de l'Ontario enregistrés en tant qu'électeurs. Nous pourrions vouloir considérer une représentation de ce groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il y a environ 8 000 Algonquins du côté québécois de la rivière. La plus grande des réserves est celle de KZ, avec une population de 1 500 habitants.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ils souhaitent participer à la conception préliminaire. Ils s'attendent à ce que l'emplacement préféré et la conception préliminaire soient basés sur des études archéologiques (au moins de niveau 1 et 2), pour déterminer si une étude de niveau 3 est nécessaire et pour déterminer si des mesures d'atténuation sont requises avant la construction.</li><li>• Il y a moyen de célébrer l'histoire et la culture des Algonquins dès la phase de la conception. Il ne s'agit pas seulement de panneaux d'interprétation. Par exemple, un parc avec un Arbre de paix ou quelque autre symbole naturel pourrait avoir une valeur symbolique plus importante qu'un monument; les questions de conception des moyens d'atténuation comme la protection des aires de frai des poissons, les échelles à poissons, l'éclairage sur le pont, etc.</li><li>• Ils veulent commenter l'élaboration des cadres de référence, pour évaluation (peut-être siéger à des comité ou équipe de travail). Ils veulent être considérés comme un membre du groupe de travail plutôt que comme un intervenant.</li><li>• Ils tiennent à formaliser leur relation avec la CCN. Ils veulent élaborer un programme de travail pour œuvrer sur les questions qu'ils auront identifiées comme étant des préoccupations importantes. Ça pourrait prendre la forme d'un protocole d'entente / plan de travail / feuille de route (le concept d'un protocole d'entente a déjà été lancé lors d'une réunion antérieure) :<ul style="list-style-type: none"><li>- Il faut élaborer une feuille de route par écrit. Ce « protocole d'entente » peut servir de gabarit pour tous les projets avec la CCN et avec d'autres ministères.</li><li>- Un protocole d'entente peut être négocié plutôt rapidement. De 1 à 6 mois.</li><li>- Ce protocole d'entente devrait être préparé comme un produit livrable de la Phase 2A, étant donné qu'il s'harmonise bien au mandat de la Phase 2A. Le protocole d'entente peut servir de feuille de route sur la façon de collaborer au cours de la Phase 2B. Il pourrait aussi contribuer à assurer le budget pour la Phase 2B.</li><li>- KZ est d'avis que la notion de protocole d'entente en est une bonne mais qu'elle pourrait être difficile à réaliser. Il faut qu'ils se consultent entre eux sur cette question.</li></ul></li></ul> <p><b>Prochaines étapes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lettre de l'AOO (Jim) avec un peu de chance pour Noël.<ul style="list-style-type: none"><li>- L'AOO a une rencontre prévue pour le 14 décembre (l'équipe de négociation).</li><li>- On y abordera la question du protocole d'entente.</li></ul></li><li>• Lettre de KZ avec un peu de chance pour Noël.</li><li>• La CCN réagira une fois qu'elle aura reçu les lettres.</li></ul>	



Article		Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"><li>– Elle présentera un programme d'intéressement préliminaire sur la façon de collaborer et d'obtenir des commentaires.</li></ul>	
<b>6.0</b>	<b>AUTRES QUESTIONS</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'appellation exacte est « Algonquins de l'Ontario » et non « Algonquins des Premières nations de l'Ontario » comme indiqué dans la présentation.</li></ul>	
<b>7.0</b>	<b>PROCHAINE RENCONTRE</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les rencontres sont les formules les plus appropriées pour la discussion et la collaboration. Ils feront suivre leurs commentaires à ce propos. Ils apprécient l'idée d'aller à la rencontre des communautés algonquines.</li></ul>	

Rédaction : Greg Jodouin

cc. Aux personnes présentes

K:\05\19\600\0519680\03\_Comm\03\_Crr\Meeting with First Nation\FNCG 1\Minutes of First Nations Mtg No 3-Nov30-2009\_Final.doc



# Compte rendu de réunion

Objet :	Étude d'évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales
Date :	Le 1er mars 2010
Heure :	13 h 30
Endroit :	Salle de conférence 702 de la CCN
But :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le point sur l'état d'avancement du projet et obtenir des commentaires sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le document d'orientation (conforme à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>)</li> <li>➤ Le rapport de conception de l'Étude, y compris le plan et les activités de consultation</li> <li>➤ Les protocoles d'entente (PE) préliminaires</li> </ul> </li> <li>• S'entendre sur les prochaines étapes pour finaliser les PE</li> </ul>
Réunion :	Quatrième réunion avec les représentants des Premières nations

## Présences

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Chef Gilbert Whiteduck (Chef GW) Gabrielle Simonyi (GS) Ian Bagley (IB)	Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA) NCC/CCN NCC/CCN	Fred Gaspar (FG) Valerie McGirr (VM)	NCC/CCN AECOM Delcan

Article		Suite à donner
<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION</b>	
<b>1.0 A</b>	On procède aux présentations.	
<b>1.0 B</b>	Aucun changement n'est proposé à l'ordre du jour. La présentation fournie lors de cette réunion est jointe pour référence.	
<b>1.0 C</b>	VM procède à un rappel des principaux points abordés lors de la réunion du 30 novembre 2010.	



Article		Suite à donner
2.0	<p data-bbox="315 224 718 256"><b>CORRESPONDANCE RÉCENTE</b></p> <p data-bbox="315 289 1684 349">VM résume les lettres reçues du chef Whiteduck et de R.J. Potts énumérées plus bas et les réponses de la CCN. Le chef Whiteduck fait remarquer que sa correspondance pourrait être partagée avec les Algonquins de l'Ontario (AO).</p> <ul data-bbox="315 365 1008 511" style="list-style-type: none"><li data-bbox="315 365 1008 397">• Lettre du chef G. Whiteduck du 29 décembre 2009</li><li data-bbox="315 406 1008 438">• Lettre de R.J. Potts du 7 janvier 2010</li><li data-bbox="315 446 1008 479">• Lettre de R.J. Potts du 17 février 2010</li><li data-bbox="315 487 1008 519">• Lettre de R.J. Potts du 22 février 2010</li></ul>	
3.0	<p data-bbox="315 544 682 576"><b>ACTIVITÉS DE LA PHASE 2A</b></p> <p data-bbox="315 609 1606 665">VM procède à un survol des exigences de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> et des travaux effectués à date au cours de la Phase 2A.</p> <p data-bbox="315 682 1207 714">VM procède à une description des travaux sur le plan de l'étude, y compris :</p> <ul data-bbox="315 730 1711 990" style="list-style-type: none"><li data-bbox="315 730 1711 763">• le cadre de travail, le processus général;</li><li data-bbox="315 771 1711 803">• les principales caractéristiques environnementales (environnement naturel, social et économique);</li><li data-bbox="315 812 1711 876">• l'évaluation des facteurs et des critères (ceux qui ont été utilisés pour la Phase 1 et les ajustements qui leur ont été apportés);</li><li data-bbox="315 885 1711 917">• les tâches techniques;</li><li data-bbox="315 925 1711 958">• la consultation;</li><li data-bbox="315 966 1711 998">• le calendrier et les éléments livrables.</li></ul> <p data-bbox="315 1006 1669 1063">Le chef GW fait remarquer qu'il y a plusieurs niveaux à considérer. Les termes utilisés pour le moment ont une très large définition.</p>	
4.0	<p data-bbox="315 1096 703 1128"><b>PROTOCOLE D'ENTENTE (PE)</b></p> <p data-bbox="315 1161 1302 1193">VM procède à une description du PE préliminaire qui à été envoyé à la bande KZA :</p> <ul data-bbox="315 1209 976 1437" style="list-style-type: none"><li data-bbox="315 1209 976 1242">• Introduction</li><li data-bbox="315 1250 976 1282">• Activités d'intérêt identifiées à ce jour</li><li data-bbox="315 1291 976 1323">• Format et contenu des documents préliminaires</li><li data-bbox="315 1331 976 1364">• Financement</li><li data-bbox="315 1372 976 1404">• Calendrier</li><li data-bbox="315 1412 976 1445">• Questions et prochaines étapes</li></ul> <p data-bbox="315 1453 1690 1502">Le chef GW convient que le PE devrait fournir un bon cadre de travail pour la participation de la bande KZA. Il réitère que les KZA ne disposent pas des mêmes ressources que les AO. Les PE devraient être différents quoique</p>	



Article		Suite à donner
	<p>complémentaires. Il est en faveur d'un PE qui demeure simple et va droit au but. La bande KZA aplanira tout différent avec la CCN.</p> <p>Il s'enquiert de la participation de l'Ontario et du Québec. GS fait remarque que l'Ontario a déterminé que sa loi sur les EE ne s'applique pas. L'applicabilité de la législation du Québec n'a pas été déterminée. L'Ontario et le Québec participent tous les deux à l'Étude en déléguant des représentants du ministère des Transports de l'Ontario et du ministère des Transports du Québec comme membres de l'équipe de l'Étude. Par le biais de cette participation, l'Ontario et le Québec sont entièrement conscients de la participation des Premières nations. La CCN consulte les provinces en ce qui a trait aux PE proposés.</p>	



Article		Suite à donner
	<p>Le chef GW souligne la différence les « intérêts » et des « droits » des Autochtones. En ce qui concerne la documentation, en référence aux Premières nations en particulier, la bande KZA est préférée.</p> <p>Le chef GW aborde la question de la relation entre la consultation et l'accommodement. Il note les obligations de la CCN si elle acquiert des terrains de la Couronne pour des aménagements. Selon lui les KZA n'ont pas eu de très bonnes expériences avec certains autres projets.</p> <p>La bande KZA tient à s'assurer que la consultation sur ce projet est constructive et qu'elle touche le fond du problème. Par exemple, bien que les KZA n'utilisent pas régulièrement la rivière des Outaouais à l'heure actuelle, les îles sont importantes à cause de leur usage et de leur occupation historiques.</p> <p>GS demande une estimation du montant nécessaire à la participation des KZA à la Phase 2. Le chef GW déclare qu'il n'est pas réaliste d'avancer une estimation alors qu'il faut des ressources pour définir le plan de travail nécessaire pour aller de l'avant et s'engager entièrement. GS demande s'il serait avantageux que la CCN engage un consultant qui travaillerait au nom des KZA. Selon le chef GW, ce ne serait pas acceptable. Un consultant devrait se rapporter directement aux KZA. Il demande à la CCN d'explorer une forme d'entente ou des avenues disponibles pour financer les travaux. La CCN se penchera sur cette question avec ses partenaires financiers de l'étude.</p> <p>Le chef GW propose une « lettre d'intention » initiale afin de fournir aux KZA les premières ressources nécessaires pour élaborer une réponse plus étoffée pour la Phase 2B. Il fera parvenir à GS une estimation du financement nécessaire pour cette première étape. La lettre d'intention résumera ce que contient actuellement le PE, contiendra des énoncés de bonne foi, énoncera le but pour lequel nous collaborons, les facteurs dont il faudra tenir compte et définira les exigences initiales en matière de ressources. La lettre d'intention serait valide jusqu'à ce que le PE soit complété.</p> <p>Le chef GW demande si la CCN a procédé à la création d'un poste de liaison avec les Première nations. La description de travail avait été promise, il y a quelques semaines. Les KZA aimeraient participer à ce processus.</p> <p>Les KZA se chargent d'informer 6 autres communautés algonquines, principalement situées au nord et à l'ouest de Maniwaki, représentant le conseil tribal de la bande Anishinabeg. Il note que des documents bilingues sont nécessaires.</p>	<p><b>GS</b></p> <p><b>Chef GW, le 5 mars</b> <b>GS (suivi), VM</b></p> <p><b>GS, le 5 mars</b></p>
<b>5.0</b>	<b>VARIA</b>  Le chef GW fait remarquer que des élections communautaires sont prévue pour bientôt. Il n'a pas encore annoncé sa candidature. Les élections auront lieu de 12 juin. Il est important de signer toute entente éventuelle avant le 10 avril 2010. Il demandera l'autorisation de signer une lettre d'intention lors d'une prochaine réunion du conseil.	
<b>6.0</b>	<b>PROCHAINE RÉUNION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le chef GW est disponible le 6 avril et éventuellement le 8 avril. Cette journée-là, il sera accompagné de deux membres du conseil pour signer la lettre d'intention. Il propose que GS transmette le message à M<sup>me</sup> Lemay pour qu'elle puisse se rendre disponible pour signer elle aussi dans la mesure du possible. Les KZA se réjouissent de leurs relations positives de travail avec M<sup>me</sup> Lemay et les cadres supérieurs de la CCN.</li><li>[Après la réunion du 2 mars, l'option d'une rencontre le 6 ou le 7 avril a été identifiée comme la préférée. La grande</li></ul>	<p><b>GS</b></p>



Article		Suite à donner
	salle de réunion de la CCN n'est pas disponible le 7 avril; un autre endroit devra être choisi si cette date est retenue.]	

Consigné par Valerie McGirr

cc. Toutes les personnes présentes

O:\Projects\3432\115152 - NCC Interprovincial Crossings\Meetings\First Nations\Notes\Minutes of First Nations Mtg No 4-Mar1-2010-draft.doc



# Compte rendu de réunion

Objet :	Étude d'évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales
Date :	Le 2 mars 2010
Heure :	13 h 30
Endroit :	Salle de conférence 324 de la CCN
But :	<ul style="list-style-type: none"><li>Faire le point sur l'état d'avancement du projet et obtenir des commentaires sur :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le document d'orientation (conforme à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>)</li><li>➤ Le rapport de conception de l'Étude, y compris le plan et les activités de consultation</li><li>➤ Les protocoles d'entente (PE) préliminaires</li></ul></li><li>S'entendre sur les prochaines étapes pour finaliser les PE</li></ul>
Réunion :	Quatrième réunion avec les représentants des Premières nations

## Étaient présents

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Chef Kirby Whiteduck (Chief KW)	Algonquins of Ontario (AOO)	Gabrielle Simonyi (GS)	CCN
Cliff Meness (CM)	ANR	Ian Bagley (IB)	CCN
Lynn Clouthier (LC)	ANR	Valerie McGirr (VM)	AECOM Delcan
Jim Hunton (JH)	JP2G		

Article		Suite à donner
1.0	<b>INTRODUCTION</b>	
1.0 A	Présentations en tour de table.	



Article		Suite à donner
1.0 B	<p>Aucune modification n'est proposée à l'ordre du jour. Le texte de la présentation effectuée lors de la réunion est transmis aux représentants des Premières nations suite à la réunion.</p>	AECOM Delcan
1.0 C	<p>VM procède à un rappel des principaux points abordés lors de la réunion du 30 novembre 2010.</p>	
2.0	<p><b>CORRESPONDANCE RÉCENTE</b></p>	
	<p>VM résume les lettres reçues du chef Whiteduck et de R.J. Potts énumérées ci-après et les réponses de la CCN.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lettre du chef G. Whiteduck du 29 décembre 2009</li><li>• Lettre de R.J. Potts du 7 janvier 2010</li><li>• Lettre de R.J. Potts du 17 février 2010</li><li>• Lettre de R.J. Potts du 22 février 2010</li></ul>	
3.0	<p><b>ACTIVITÉS DE LA PHASE 2A</b></p>	
	<p>VM procède à un survol des exigences de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> et des travaux effectués à date au cours de la Phase 2A.</p>	
	<p>VM procède à une description des travaux sur le plan de l'étude, y compris :</p>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• le cadre de travail, le processus général;</li><li>• les principales caractéristiques environnementales (environnement naturel, social et économique);</li><li>• l'évaluation des facteurs et des critères (ceux qui ont été utilisés pour la Phase 1 et les ajustements qui leur ont été apportés);</li><li>• les tâches techniques;</li><li>• la consultation;</li><li>• le calendrier et les éléments livrables.</li></ul>	
	<p>JH appuie l'ajout des « intérêts autochtones » à la liste des facteurs.</p>	
4.0	<p><b>PROTOCOLE D'ENTENTE</b></p>	
	<p>GS distribue des exemplaires du projet de protocole d'entente (PE) produit par la CCN à l'intention des KZA. Le libellé est plus simple que les protocoles d'entente habituels.</p>	
	<p>GS souligne que le MTO et le MTQ sont réceptifs à l'approche fondée sur un protocole d'entente. Ils veulent avoir une idée de l'ordre de grandeur des ressources et du financement requis. GS se dit optimiste qu'une entente pourra être conclue.</p>	
	<p>Les représentants des KZA ont suggéré la signature d'une lettre d'intention au préalable, avant la mise en forme du</p>	



Article		Suite à donner
	<p>protocole d'entente, afin de libérer des fonds pour les travaux de la Phase 2A.</p> <p>JH appuie l'emploi d'un PE simplifié, du genre proposé à la bande KZA, de même que la préparation d'une lettre d'intention. La lettre d'intention devrait spécifier qu'elle sera suivie d'un PE. Le PE n'a pas besoin d'être détaillé, et il n'est pas nécessaire d'y inclure les exigences en matière de ressources. CM appuie également l'approche utilisée par la CCN. Il souligne qu'il existe des différences quant aux enjeux jugés importants par les AOO et les KZA, et que ces différences devront être prises en compte. VM rédigera une ébauche du protocole d'entente.</p> <p>JH et le chef KW que les AOO représentent 10 communautés différentes et que leur participation à ce jour a été financée à partir des fonds généraux de l'AOO. Les trois représentants ici présents (chef KW, LC et CM) constituent le comité de travail des AOO pour ce projet. Ils reconnaissent les enjeux liés calendrier de réalisation du projet et souhaitent pouvoir s'y accommoder. Une réunion des ANR aura lieu le 22 mars 2010, et lors de cette réunion, JH soumettra une recommandation concernant le processus de protocole d'entente. Il est important que la CCN s'engage envers ce processus.</p> <p>Les AOO souhaitent que leur participation soit caractérisée par une approche holistique. Ils n'ont pas besoin de consultants externes, car ils ont des mécanismes internes déjà établis. Leur participation à l'Étude jouira de soutien en matière d'archéologie et d'ingénierie.</p> <p>Le chef KW insiste sur le fait que plusieurs aspects du projet sont jugés d'importance pour les AOO. En plus des aspects que l'on associe généralement aux intérêts des Premières nations, incluant l'archéologie et les pêcheries, les AOO s'intéressent grandement au design et à la construction des structures. Le projet doit reconnaître l'histoire et la présence des Algonquins. Cela pourrait se faire au moyen de parcs et/ou de cours d'eau, par exemple.</p> <p>JH explique l'approche préconisée par les Premières nations pour la revue des projets d'ingénierie, et donne l'exemple de l'ajout d'un égout pluvial au pont de Cornwall pour protéger une frayère d'esturgeons. La revue pourrait également inclure la mise en place d'un régime d'éclairage différent et la plantation d'un arbre cérémonial.</p> <p>JH présente un exemplaire du plan de travail préliminaire, un tableur Excel standard qu'ils utilisent à cette fin. Le budget est établi en affectant un certain nombre d'heures de travail aux tâches identifiées multiplié par le taux horaire des personnes affectées aux tâches identifiées. Il souligne que les AOO ont ouvert un dossier relatif à l'étude des liaisons interprovinciales, et depuis la première réunion jusqu'à ce jour, entre 8 000 \$ et 10 000 \$ ont été déboursés. Cette somme a été financée à partir des revenus généraux. JH suggère de tenir une réunion avec la CCN lundi pour établir le budget de la Phase 2A. Il croit que l'ampleur des activités indiquées sur le plan de travail préliminaire pourrait être réduite en raison des contraintes du calendrier de cette étape du projet. Peut-être n'est-il pas nécessaire d'animer des événements communautaires à ce stade. Il indique qu'en raison de la population nombreuse que représentent les AOO, le coût des envois postaux se chiffrent à près de 10 000 \$ chacun, tous frais et débours compris. R.J. Potts devrait jouer un rôle de second plan mais très important dans le cadre de ce projet. Il interprétera le besoin de faire des accommodements.</p> <p>Les AOO souhaitent établir de meilleurs rapports avec la CCN.</p>	<p>AECOM Delcan</p> <p>AOO, NCC, AECOM Delcan 8 mars</p>



Article		Suite à donner
	<p>Le Rapport de conception de l'Étude devrait inclure un chapitre sur la consultation des Premières nations. Les représentants des AOO feront connaître leurs préférences. CM souligne que leurs nouveaux bureaux de Pembroke sont équipés d'une salle de conférence qui pourrait accueillir certaines réunions dans le cadre de ce projet.</p>	AECOM Delcan
<b>5.0</b>	<b>VARIA</b>	
<b>6.0</b>	<b>PROCHAINE RÉUNION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• JH et LC rencontreront GS, IB et VM le lundi 8 mars, en après-midi, pour mettre au point le plan de travail et le budget de la Phase 2A.</li><li>• La prochaine réunion aura lieu le 6 ou le 7 avril, dès que sera confirmée la tenue d'une autre réunion prévue pour l'une ou l'autre de ces dates. Le chef KW avisera GS de ses disponibilités pour les dates proposées. La salle 324 n'est pas disponible le 7 avril. Si c'est la date choisie pour la réunion, les représentants de la CCN réserveront une autre salle de réunion, plus petite.</li></ul>	GS

Consigné par : Valerie McGirr

cc. Tous les participants

O:\Projects\3432\115152 - NCC Interprovincial Crossings\Meetings\First Nations\Notes\Minutes of First Nations Mtg No 4-Mar2-2010-final.doc



# Compte rendu de réunion

Objet :	Étude d'évaluation environnementale des les futures liaisons interprovinciales
Date :	Le 6 avril 2010
Heure :	13 h 30
Endroit :	Salle de conférence 324 de la CCN
But :	Échange de vues sur le document d'orientation préliminaire conforme à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) et sur le Rapport de conception de l'Étude
	Échange de vues sur le protocole d'entente (PE)
Réunion :	Cinquième réunion avec les représentants des Premières nations

## Étaient présents

Nom	Organisation	Nom	Organisation
Lynn Clouthier (LC)	ANR	Gabrielle Simonyi (GS)	NCC/CCN
Jim Hunton (JH)	JP2G Consultants Inc.	Ian Bagley (IB)	NCC/CCN
Patrick Déoux (PD)	AECOM Delcan	Fred Gaspar (FG)	NCC/CCN
Valerie McGirr (VM)	AECOM Delcan		

Article		Suite à donner
<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION</b>	
<b>1.0 A</b>	Le chef Gilbert Whiteduck, le chef Kirby Whiteduck et Cliff Meness de l'ANR n'étaient pas présents.	
<b>1.0 B</b>	Aucun changement n'est proposé à l'ordre du jour. Une présentation révisée reflétant les commentaires de JH a été envoyée aux représentants des Premières nations après la réunion.	AECOM Delcan
<b>1.0 C</b>	VM procède à un rappel des principaux points abordés lors de la réunion des 1 <sup>er</sup> et 2 mars 2010. JH demande que le compte rendu final soit distribué étant donné qu'il ne semble pas en avoir une copie.	AECOM Delcan





Article		Suite à donner
4.0	<p>approches d'évaluation proposées viables. JH et LC appuient le recours à ces approches.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La consultation – Les commentaires de la rencontre d'aujourd'hui devront être incorporés au rapport sur le plan de l'étude.</li></ul> <p>JH demande une copie papier et une copie DC du rapport sur le plan de l'étude. Il note que les références à un site Web ne sont pas suffisantes, particulièrement avec les fréquents dossiers de grande dimension.</p> <p><b>4.0 QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS DES ALGONQUINS</b></p> <p>JH exprime ses préoccupations à l'endroit de la participation des KZA et encourage la CCN à satisfaire les besoins des deux groupes.</p> <p>JH produit un document préliminaire qu'il a présenté aux ANR des AOO en mars. Il reconnaît les efforts importants déployés par la CCN pour susciter des commentaires et favoriser les relations avec les Premières nations. JH résume les questions comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La rivière des Outaouais et ses îles revêtent une importance fondamentale d'ordre historique, culturel et spirituel.</li><li>• Les corridors à l'étude sont situés dans les limites du territoire traditionnel des Algonquins.</li><li>• Les terrains en Ontario font partie des négociations entourant la réclamation de terrains et les corridors pourraient exiger des dispositions ou utilisations de terrains de la Couronne.</li><li>• L'emplacement et le design du nouveau pont devront reconnaître les droits et les intérêts des Algonquins. Le design devrait célébrer l'histoire et la culture des Algonquins.</li><li>• Les Algonquins sont des détenteurs de droits et non des intervenants.</li><li>• La consultation et l'accommodement des intérêts des Algonquins doivent faire partie des phases de la planification, du design et de la construction et le financement doit être fourni pour qu'ils puissent participer entièrement à toutes les phases.</li><li>• On doit avoir recours aux résultats des évaluations archéologiques des phases 1 et 2 pour choisir l'option privilégiée. Lorsque des évaluations de phase 3 sont indiquées, elles devraient être effectuées avant que la sélection ne soit faite. L'importance de l'archéologie ne doit pas être sous-estimée pour ce projet.</li><li>• Les Algonquins doivent participer à l'élaboration du cadre de référence archéologique et à l'examen et à l'approbation de tout rapport des phases 1 et 2. Ils devront également assurer le suivi les examens des sites et participer à l'équipe de l'étude.</li><li>• Les Algonquins participeront à la sélection des critères de pondération de la Phase 2B pour le processus d'évaluation.</li><li>• Les Algonquins participeront aux discussions sur le design préliminaire, comme les aménagements paysagers, le drainage pluvial, l'éclairage, et les mesures de compensation des habitats de poissons.</li></ul>	AECOM Delcan



Article		Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les AO doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de communications tenant compte des différences culturelles pour leurs 10 communautés.</li><li>• L'étude du design de l'Étape 2A doit comprendre un relevé biophysique détaillé de l'île Kettle, de l'île Duck et des terres humides de la baie McLaurin, des pêches et de l'habitat aquatique, des impacts sur les espèces répertoriées et la liaison avec la Conservation de la nature Canada concernant l'écosystème forestier des terres humides matures de l'île Kettle.</li><li>• Le design du pont devrait comprendre des panneaux historiques, des plaques et des noms qui reconnaissent et commémorent l'histoire des Algonquins. Les Algonquins doivent participer entièrement aux cérémonies. JH note le symbolisme d'un pont reliant les villes tout en procurant l'occasion de raccorder les cultures.</li><li>• Le financement est essentiel. Les éléments livrables et le calendrier seront élaborés de concert avec la CCN et ses consultants.</li></ul> <p>Tout en rappelant que l'île Kettle est située au Québec, et l'île Lower Duck en Ontario, il est souligné que tous les Algonquins s'intéressent à toutes les îles, et ne reconnaissent pas les frontières provinciales.</p> <p>Les AOO sont en voie d'établir une offre permanente avec un archéologue. Une fois mis sous contrat, cette personne agira à titre de personne-ressource pour les AOO en rapport aux questions archéologiques.</p> <p>JH donne à AECOM Delcan la permission d'utiliser le matériel présenté à titre documentaire dans le Rapport de conception. Il demande que ce rapport discute des AOO et des KZA.</p> <p>En ce qui a trait aux stratégies de communication, le résumé suivant est présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Groupe de travail des AOO, formé de 3 ANR et du Groupe de consultation technique, sera l'interface entre la CCN, ses consultants et les AOO. De leur côté, les AOO sont en voie de mettre sur pied un Comité avisier technique pour fournir le soutien technique requis. Les AOO feront appel aux spécialistes auxquels ils ont accès, selon les enjeux en question et les champs d'expertise requis. Le Groupe de travail agira à titre de liaison entre la CCN et la Table de concertation des ANR. Lors des assemblées des ANR, les décisions sont prises par consensus.</li><li>• Conformément aux modèles de stratégies de communication généralement employées pour les projets fédéraux, une personne unique sera identifiée comme personne ressource pour les contacts entre les AOO et la CCN. R.J. Potts participera aux activités de correspondance.</li><li>• Les ANR serviront de lien vers leurs communautés respectives. JH souligne qu'ils sont tenus de respecter la volonté de leur population. L'approche suggérée consiste à fournir aux ANR l'information requise pour permettre à leurs communautés de prendre des décisions éclairées. Il s'agit de transmettre une documentation assez détaillée qui permet à la population de participer de manière significative au processus. Les ANR présenteront par après aux AOO et à la CCN les résultats des réunions, incluant le niveau de participation et la teneur des discussions. Ce rapport pourra être présenté de vive voix, selon les communautés. On ne s'attend pas à la présence des consultants.</li></ul>	AECOM Delcan



Article		Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il sera nécessaire de faire un envoi postal spécifique au projet présentant les enjeux, les préoccupations et les avantages potentiels du projet. La documentation transmise aux Premières nations doit être adaptée à cette population. Le matériel standard ne sera pas efficace.</li><li>• La Phase 2B devrait débiter par une réunion de lancement. Ensuite, il est recommandé d'effectuer une visite des lieux des trois sites à l'étude en compagnie du Cercle des Aînés des AOO, des ANR et du Groupe de travail des AOO. Cette activité constituerait une excellente occasion d'échange d'idées avec la CCN et ses consultants.</li><li>• Il faudra tenir des réunions distinctes avec les Algonquins. Au cours de la Phase 2B, il est recommandé d'animer au moins deux centres d'information publique à l'intention des Algonquins, à deux endroits différents (Ottawa et Pembroke). La salle de consultation des AOO, située au 31, promenade Riverside, Pembroke, est disponible pour les assemblées publiques. Il est important de faire des présentations PowerPoint et d'inclure des plans, des maquettes et des graphiques pour aider le public à comprendre les enjeux.</li><li>• Le consultant de la CCN devrait produire des états d'avancement trimestriels destinés aux Algonquins. Ces documents seraient transmis aux ANR, qui les ajouteraient aux envois postaux réguliers et en discuteraient lors des assemblées communautaires mensuelles.</li><li>• Il faudra tenir informés la Table de concertation des ANR et le Cercle des Aînés tout au long du projet. Le Cercle des Aînés des AOO sera en mesure d'offrir un encadrement culturel et spirituel, en plus de prodiguer des conseils en rapport aux activités cérémoniales.</li><li>• Il est proposé de tenir des réunions trimestrielles entre la CCN, ses consultants et les AOO tout au long de la Phase 2B.</li><li>• Les communiqués concernant les AOO devront être conformes aux dispositions d'un protocole de communication établi avec les AOO Canada/Ontario.</li></ul> <p>JH rappelle que ces éléments doivent être revus et ratifiés par la communauté, ce qui n'a pas encore été fait. S'il avait été possible d'obtenir du financement, ces éléments auraient été présentés aux ANR et un résumé écrit aurait été envoyé aux membres de la communauté. Puisqu'aucun financement n'a été obtenu pour la Phase 2A, les AOO se trouvent dans l'impossibilité « d'appuyer » les résultats, mais ne peuvent « s'y opposer » non plus.</p> <p>AECOM Delcan passera en revue le matériel qu'il est proposé d'inclure au Rapport de conception de l'Étude.</p> <p>FG souligne que l'absence de financement pour la Phase 2A ajoutera à la charge de travail de la Phase 2B. Ce n'est pas un enjeu unique, mais une accumulation d'enjeux. Les commentaires exprimés aujourd'hui devraient aider à faire avancer le dossier.</p>	AECOM Delcan



Article		Suite à donner
5.0	<p data-bbox="310 224 1717 349"><b>PROTOCOLE D'ENTENTE</b></p> <p data-bbox="310 289 1717 349">Il est convenu qu'à la lumière des discussions du 26 mars, il n'est pas nécessaire de rédiger un protocole d'entente pour la Phase 2A.</p> <p data-bbox="310 381 1717 535">FG signale que la CCN aimerait élaborer un cadre d'orientation intégré pour définir l'approche à suivre pour les projets futurs. Il demande aux AOO de commenter cette idée. JH répond qu'un protocole d'entente intégré est exactement ce que recherchent les AOO. La mise en place d'un cadre d'orientation stratégique aidera à faire avancer les choses. En plus du protocole d'entente, il serait opportun de rédiger des lettres d'intention spécifiques à chaque projet. FG indique qu'il présentera ce point de vue à ses collègues de la CCN en vue de faire cheminer cette démarche.</p> <p data-bbox="310 568 1717 722">FG décrit les efforts mis de l'avant pour identifier des possibilités de financement et demande aux participants s'ils ont d'autres idées. L'ACEE attribue des fonds exclusivement pour des études approfondies et des commissions d'examen. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) avait indiqué que des fonds peuvent être mis directement à la disposition des Premières nations, mais le chef Kirby Whiteduck souligne que c'est un projet de la CCN, donc c'est la CCN qui doit faire les démarches.</p> <p data-bbox="310 755 1717 909">JH donne un exemple d'un projet ayant obtenu des fonds pour illustrer une approche qui a connu du succès dans le passé. En ce qui a trait au transfert de propriété des terrains de la BFC Rockcliffe, projet piloté par la Société immobilière du Canada, le MAINC attribue annuellement aux AOO une somme d'argent pour couvrir les frais rattachés aux réunions. Il ajoute que le ministère des Affaires autochtones de l'Ontario a également attribué des fonds aux AOO et à deux communautés autochtones pour leur participation à un projet de mine d'uranium.</p> <p data-bbox="310 941 1717 998">JH insiste sur le fait que les AOO seront très déçus s'il est impossible d'obtenir des fonds. Cela est très important pour assurer l'intégrité de la démarche et pour appuyer les efforts continus de réconciliation.</p> <p data-bbox="310 1031 1717 1088">FG signale qu'il n'existe pas dans les décisions fédérales du passé une norme établie de consultation pouvant servir d'exemple à suivre dans ce dossier.</p> <p data-bbox="310 1120 1717 1177">JH ajoute un autre exemple. Il souligne que dans leurs rapports avec TPSGC, les AOO emploient désormais une « approche fondée sur les intérêts » au lieu d'une « approche fondée sur les droits ».</p> <p data-bbox="310 1209 1717 1347">Les AOO aimeraient que le projet des liaisons interprovinciales se poursuive sans que soient affectés leurs droits. Ils veulent que la CCN se comporte correctement. JH indique qu'un besoin de l'ordre de 150 000 \$ leur serait nécessaire pour la Phase 2B. Le budget proposé pour la Phase 2A visait à récupérer une partie des coûts déjà assumés, donc ne reflète en rien les sommes requises dorénavant.</p>	CCN, AOO
6.0	<p data-bbox="310 1369 1717 1401"><b>PROCHAINES ÉTAPES</b></p> <ul data-bbox="367 1433 1717 1521" style="list-style-type: none"><li data-bbox="367 1433 1717 1466">• FG promet d'examiner à nouveau l'approche au financement.</li><li data-bbox="367 1498 1717 1521">• AECOM Delcan rédigera une nouvelle section du Rapport de conception de l'Étude portant sur la consultation</li></ul>	CCN AECOM Delcan



Article		Suite à donner
	des Autochtones, et soumettra l'ébauche de ce texte à JH pour examen et commentaires.	
	<ul style="list-style-type: none"><li>On étudiera la possibilité d'établir un protocole d'entente régissant l'ensemble des rapports avec la CCN.</li></ul>	CCN
7.0	<b>VARIA</b> (aucun élément)	
8.0	<b>Prochaine réunion</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>La date de la prochaine réunion sera fixée au début de la Phase 2B, lorsque la mise sous contrat des consultants retenus pour la Phase 2B aura été finalisée.</li></ul>	GS

Consigné par : Valerie McGirr

c. c. Groupe des Premières nations

O:\Projects\3432\115152 - NCC Interprovincial Crossings\Meetings\First Nations\Notes\Minutes of First Nations Mtg No 5-Apr6-2010-final.doc